

DEMANDE D'INSCRIPTION AU STAGE D'EXPERTISE COMPTABLE

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION*

- Le dossier « demande d'inscription en qualité d'expert-comptable stagiaire » dûment complété, daté et signé par le stagiaire et le maître de stage.
- Photocopie du relevé de note (ou de l'attestation) du DESCF ou du DSCG
- Photocopie de la carte d'identité, du passeport ou du livret de famille
- Attestation de prise en charge du maître de stage – *à reproduire sur le papier à en-tête du maître de stage (1)*
- Note à l'attention des candidats au stage d'expertise comptable complétée et signée par le stagiaire - *à joindre même si le maître de stage est habilité par la Compagnie-*
- Copie de la lettre d'habilitation - *délivrée par la Compagnie régionale des commissaires aux comptes-* du maître de stage
- Deux photos d'identité dont une à coller en page 1 de la demande d'inscription.

Le cas échéant :

Dans le cadre d'une co-maîtrise de stage CAC :

- attestation du co-maître de stage et copie de la lettre d'habilitation de la CRCC (1)

Dans le cadre d'un stage en entreprise ou en AGC ne disposant pas d'expert-comptable parmi son personnel :

- attestation du maître de stage EC et attestation de l'employeur, précisant la fonction et la date d'entrée dans l'entreprise (1)

Dans le cadre d'un stage à temps réduit (article 16 du décret 81-536 du 12 mai 1981 modifié) :

- attestation du maître de stage ; attestation de l'employeur et copie du diplôme justificatif

(*) le dossier, transmis par voie postale, doit être demandé par e-mail : dcaspar@oecalsace.net
ou par téléphone au 03 88 45 60 11

(1) document téléchargeable sur le site www.oecalsace.net « stage d'expertise comptable – demande d'inscription »